



FORMATION CONTINUE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Sauf mention particulière, les cours sont réservés aux physiothérapeutes diplômés.

CONDITIONS D'ANNULATION

- a. Annulation 30 jours avant le cours :
Le 10 % de la finance d'inscription reste dû, mais au minimum CHF 30.-
- b. Annulation entre 29 et 10 jours avant le cours :
Le 35 % de la finance d'inscription reste dû.
- c. Annulation dans les 9 jours avant le cours :
Le montant total de la finance d'inscription reste acquis aux organisateurs.
- d. L'ASPI se réserve le droit d'annuler un cours. Seul le montant de la finance d'inscription sera remboursé aux participants inscrits, sans autre dédommagement.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Les inscriptions se font en principe en ligne sur le site www.aspi-svfp.ch.
L'enregistrement de votre demande d'inscription vous est confirmé immédiatement par le système informatique.
- Le secrétariat vous adressera par e-mail une confirmation d'inscription dans les jours suivants votre demande.
- Les informations pratiques complémentaires, ainsi que la facture et les modalités de paiement du cours, vous parviendront par e-mail, au plus tard 3 à 4 semaines avant la date du cours.
- Les inscriptions par courrier postal restent possibles.
- Pour toute question, merci d'appeler le secrétariat de la Formation continue.

ASPI - Association Suisse des Physiothérapeutes Indépendants - www.aspi-svfp.ch

Siège de l'association: Centre Patronal
Route du Lac 2
1094 Paudex
Tél. 058 796 33 85
contact@aspi-svfp.ch

Secrétariat Formation continue : Chemin de la Coulaz 2
1530 Payerne
Tél. 079 559 89 85
formation@aspi-svfp.ch